



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PE-13(400)

Services d'urgence

Juill. 2026



Sécurité physique des installations

Physical and Environmental Protection

PE-13(400) – Services d'urgence (--F)

Énoncés :

S'assurer de tenir compte de la capacité en eau nécessaire pour l'extinction d'incendie et d'avoir des délais de réponse efficaces pour les services d'urgence dans le cadre de l'élaboration des stratégies de protection.

Responsable : Aucun

Discussion :

La capacité en eau nécessaire pour l'extinction d'incendie et des délais de réponse efficaces de la part des services d'incendie et de police doit être prise en compte lors de l'élaboration de stratégies de protection, en fonction des principes de protection, de détection et d'intervention. Cela s'applique à la sélection du site, aux installations et aux biens. Si les délais de réponse en cas d'urgence sont inadéquats, des mesures de secours ou supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires pour assurer la sécurité des individus et la protection des biens.